

# PAT DE BREST METROPOLE

## IDENTITE

### *Porteur*

Brest Métropole

### *Dates d'entretien*

28 août 2019 et 12 avril 2021

### *Territoire*

Finistère (29) – Bretagne

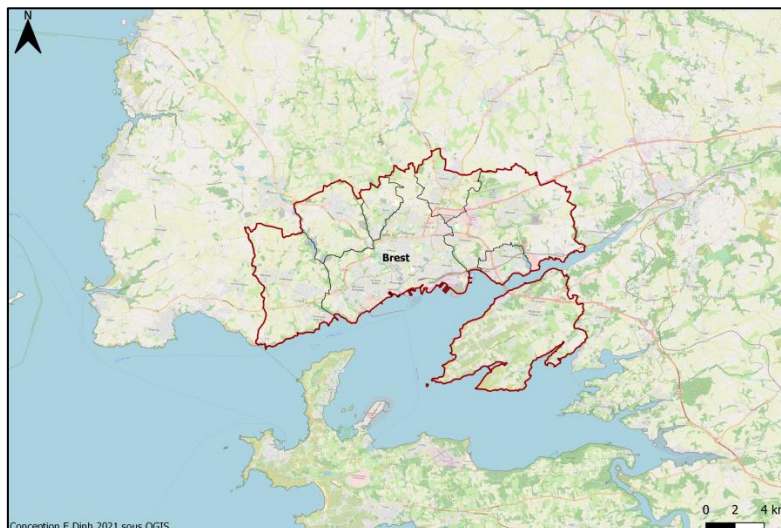
8 communes pour 210 047 habitants

1 EPCI

### *Contact*

Joëlle Calvar, Directrice Projet alimentaire métropolitain, Mission agri-agro, Pôle de développement économique et urbain, Brest Métropole

[joelle.calvar@brest-metropole.fr](mailto:joelle.calvar@brest-metropole.fr)



Brest Métropole (E. Dinh, 2021)

## TYPOLOGIE

**PAT systémique de transition**, sous réserve de concrétisation de l'objectif de réduction des impacts environnementaux

**Gouvernance interne**, tempérée par la création d'un groupe partenarial

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique<sup>1</sup>) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

## LE CONTEXTE TERRITORIAL

Situé à l'extrémité ouest de la Bretagne, le territoire est marqué par son **histoire maritime** (Académie de marine, construction de porte-avions, entreprises nautiques de la Sailing Valley). Brest est aujourd'hui le deuxième port militaire de France.

Petite métropole de 210.000 habitants au sein d'un bassin de vie de 400.000 habitants, Brest Métropole est **très urbanisée** par rapport au reste de la région et concentre donc des besoins en alimentation. Elle succède à la communauté urbaine de Brest (CUB), suite à la Loi MAPTAM de 2015.

Le secteur agricole exerce un poids économique important avec ses 900 exploitations agricoles. L'élevage est très présent sur le territoire, notamment **l'élevage laitier**, ce qui façonne son paysage (prairies, potagère) mais soulève aussi des enjeux environnementaux (impacts sur la qualité de l'eau notamment). Le territoire fait face à un enjeu de renouvellement de génération (deux départs d'agriculteurs à la retraite pour une installation) et de difficultés de recrutement en élevage.

## ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

Avant l'engagement dans le PAT, plusieurs initiatives avaient déjà été portées par Brest Métropole mais sans véritable politique en faveur du développement du monde agricole et sans ligne directrice en matière d'alimentation. En 2012, une **cellule foncière** est constituée dans le but de contrôler le développement économique et préserver les terres agricoles (pilotage de projet urbain, impacts agricoles et

---

<sup>1</sup> Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

compensation). La **restauration scolaire** est aussi engagée dans une démarche vertueuse, en proposant plus de 50% de produits biologiques. Une politique de **développement des jardins partagés**, en lien avec des structures de quartiers comme « Vert le jardin », est également menée.

Suite à une prise de conscience d'un manque de transversalité et de liens entre les actions, la Métropole de Brest décide de se doter d'une stratégie alimentaire et agricole à partir de 2018 et signe la même année une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture.

## L'ELABORATION DU PAT

### LA DEMARCHE

La démarche d'élaboration du PAT repose sur un dialogue territorial entre Brest Métropole et les acteurs du système alimentaire.

En 2018, une **mission PAT** est créée au sein de la métropole, dotée d'un pilotage politique et de moyens, et un dossier est déposé puis approuvé dans le cadre de l'AAP PNA 2018-2019.

De juillet à novembre 2019, une **équipe de Brest Métropole**, appuyée par l'association « Au goût du jour », prend part à un certain nombre d'évènements, en lien plus ou moins direct avec les questions alimentaires, et en profite pour **recueillir les avis des participants**. Ainsi, l'évènement gastronomique « Pique-nique insolite » est l'occasion de soulever la question du bien manger, la participation au forum de l'économie permet de réfléchir au rôle de l'alimentation durable dans le développement économique de l'agglomération et la présence aux « Lundis de la santé » questionne l'alimentation de santé. En parallèle de cela, une **consultation citoyenne d'un mois et demi** sur les questions alimentaires est lancée via la plateforme en ligne [jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr). Le Village Climat Déclic, manifestation brestoïse annuelle dédiée aux transitions, permet ensuite de synthétiser et de hiérarchiser les premières propositions.

En décembre 2019, une **délibération approuve les résultats de la co-construction**. Le processus est interrompu par la crise sanitaire puis repris à partir d'octobre 2020 après la désignation des nouvelles équipes métropolitaines.

Le **plan d'actions du PAT** est finalement **adopté** en conseil de métropole **le 29 mars 2021**.

### L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Le PAT est porté par la métropole de Brest. Au sein du conseil métropolitain, Nathalie Chaline est conseillère en charge de l'alimentation durable, des circuits courts et du plan alimentaire de territoire.

Le PAT mobilise un **ETP partiel au sein de la collectivité** puisque la directrice Projet alimentaire métropolitain partage son temps entre l'animation du PAT et le suivi des questions agricoles métropolitaines.

Une **équipe de l'association « Au goût du jour »**, spécialisée dans la sensibilisation à une alimentation durable, a accompagné l'intercommunalité dans l'animation et la rencontre des acteurs du terrain.

Le **cabinet Terralim** a été sollicité en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du projet alimentaire et a notamment réalisé un état des lieux relatif aux questions de sensibilisation à l'alimentation durable (repérage des acteurs et des projets). Il continue à intervenir ponctuellement, à l'instar d'une analyse de l'impact de la crise sanitaire sur les propositions du PAT, qu'il a réalisée à la demande de Brest Métropole en 2020.

## LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Elle est de type interne.

### Instances de pilotage :

- **Groupe de coordination politique** : il associe des élus de la métropole, sur les champs de leur délégation en lien avec le projet alimentaire (urbanisme, économie, déchets, plan climat, action sociale), ainsi que des représentants de l'ensemble des communes de la métropole.
- **Groupe de suivi institutionnel** : il réunit les financeurs et collectivités alentours (région Bretagne, département du Finistère, Pôle métropolitain du Pays de Brest, PETR du Centre-Ouest Bretagne...) et assure un suivi global du PAT.
- **Comité technique** : groupe composé de l'ensemble des techniciens des directions des collectivités (métropole et communes membres) qui sont en lien avec les préoccupations du PAT (économie, aménagement et foncier, santé, ESS, politique de la ville, espaces verts, restauration scolaire, petite enfance...). Il fait des propositions, co-anime et co-participe au déploiement du PAT.

**Instances de concertation** : un groupe partenarial a été créé et réunit une cinquantaine de représentants professionnels du système alimentaire, d'entreprises et d'associations.

**Implication des habitants** : les temps et lieux de la co-construction ont tantôt été ouverts au grand public (Pique-nique insolite, festival de la soupe, consultation en ligne), tantôt à destination de publics spécifiques (forum de l'économie).

## LA COMMUNICATION

La communication est principalement de terrain, à travers la présence aux événements d'une équipe de la collectivité. Si le PAT n'a pas de site web dédié, une **animation graphique** expliquant la démarche PAT a été réalisée et publiée sur le site de Brest Métropole et des éléments relatifs au processus d'élaboration (diagnostic, délibérations) sont disponibles sur le site de la consultation citoyenne ([jeparticipe.brest.fr](http://jeparticipe.brest.fr)). Ces outils ont été élaborés en lien avec la direction de la communication de la métropole.

## LE FINANCEMENT

L'élaboration du PAT a bénéficié d'une **dotations de 50.000 euros** dans le cadre de l'**AAP PNA national**, dont le territoire a été lauréat en 2019.

## LE PAT

### LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'ambition de Brest métropole est de répondre à une forte attente sociétale : se nourrir plus sain, plus local et de façon accessible financièrement (site de Brest métropole). Elle se fixe pour cela 8 orientations stratégiques :

1. Renouveler et renforcer l'aide alimentaire et l'accessibilité pour tous à une alimentation de qualité
2. Mettre en œuvre un système diversifié d'information et de sensibilisation à l'alimentation durable
3. Développer une restauration collective exemplaire
4. Développer l'agriculture urbaine
5. Réduire les gaspillages et les impacts environnementaux
6. Soutenir les initiatives économiques et de gestion du foncier agricole pour l'alimentation durable et favoriser un réseau diversifié de lieux d'approvisionnement
7. Affirmer Brest Métropole comme destination du manger sain et durable
8. Partager les objectifs et les enjeux du projet alimentaire avec les territoires partenaires

### LE PROGRAMME D' ACTIONS

Chacun des 8 axes stratégiques est ensuite décliné en actions :

1. **Aide alimentaire et accessibilité sociale** : coordonner l'aide alimentaire, développer un réseau d'épicerie solidaires, créer une cuisine itinérante...
2. **Alimentation durable** : sensibiliser en milieu scolaire, former les acteurs du territoire, organiser un défi Foyer Alimentation Positive...
3. **Restauration collective exemplaire** : proposer des produits bio, locaux et issus des circuits courts...
4. **Agriculture urbaine** : améliorer la connaissance des sols, développer l'écopâturage, accompagner les projets de jardins partagés...
5. **Réduction des gaspillages et impacts** : généraliser la lutte contre le gaspillage alimentaire, recenser les friches agricoles en vue de leur reconversion...
6. **Initiatives économiques et gestion du foncier agricole** : renforcer la cellule foncière, créer un espace-test agricole...
7. **Manger sain et durable** : créer et animer un collectif nutrition, valoriser le patrimoine gastronomique et culinaire local...
8. **Territoires partenaires** : améliorer et partager la connaissance des circuits courts

# LA MISE EN ŒUVRE

## L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Pour le moment, il est prévu que la mise en œuvre du PAT s'appuie sur la gouvernance existante mais une **réflexion autour d'une nouvelle structuration** de celle-ci est en cours.

## LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES

Les actions en cours ne sont pas celles du programme d'actions mais sont antérieures à celui-ci.

### **Axe économie :**

- Développement des circuits courts
- Réflexion autour d'un site vitrine pour mettre en lien consommateurs et agriculteurs

### **Axe Environnement :**

- Développement de l'agriculture en ville
- Réduction du gaspillage alimentaire

### **Axe accessibilité sociale :**

- Travail avec les services en charge de la politique de la ville pour mettre la question alimentaire à l'agenda des conseils citoyens et des contrats de ville

## LE FINANCEMENT

Le portage financier de la mise en œuvre du PAT dépendra de la finalisation actuelle des grands cadres contractuels, dont le contrat métropolitain.

## L'ÉVALUATION

Concernant l'évaluation du PAT, Brest Métropole travaille avec **l'Agence d'urbanisme du territoire**, qui est compétente en matière d'observation et d'évaluation de politiques publiques. L'évaluation du PAT va donc s'articuler avec l'observation et l'évaluation d'autres champs (économique, social, de santé) sur le territoire.

# ARTICULATION DU PAT

## AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le projet alimentaire de Brest Métropole s'articule avec un certain nombre d'autres politiques du territoire, telles que la **prévention du gaspillage alimentaire** et la **réduction des déchets**, avec la volonté d'en faire une démarche la plus transversale possible. Le **PCAET** a un volet alimentaire qui reprend les actions du PAT. Le **Contrat Local de Santé**, élaboré à l'échelle du pays et non de la métropole,

comporte une dimension environnementale importante et travaille à une convergence des actions avec le PAT.

## COOPERATION INTERTERRITORIALE

Brest Métropole entretient des **liens forts avec le département du Finistère** qui porte lui-même aussi un PAT. Le département fait ainsi partie du comité de suivi institutionnel du projet alimentaire de Brest et un travail de convergence des politiques est mené, notamment sur les questions de précarité alimentaire, sensibilisation à l'alimentation durable et préservation du foncier agricole.

Ce même travail d'articulation est conduit entre Brest Métropole et la **région Bretagne** sur les questions de foncier agricole et de développement économique.

La métropole et le **Pays du Centre-Ouest Bretagne** sont liés par un contrat de réciprocité, portant entre autres sur les filières alimentaires.

## ENSEIGNEMENTS

### BENEFICES ET REUSSITES

- Volontarisme et vision pragmatique du PAT, ancrée sur la réalité du territoire
- Logique de subsidiarité permettant une convergence des politiques métropolitaines, départementales et régionales

### DIFFICULTES ET FREINS

- Concept du PAT relativement récent et ne relève pas d'une compétence de l'intercommunalité (politique volontariste)
- Avoir une approche des politiques publiques préexistantes sous l'angle de l'alimentation, sans que celles-ci ne se dissolvent dans le PAT

### COMMENTAIRES ONPAT

Un PAT fort instructif pour sa démarche participative originale associant des publics et des lieux multiples ainsi que pour sa coopération interterritoriale, notamment son articulation avec le PAT départemental du Finistère.

## POUR ALLER PLUS LOIN...

Projet alimentaire métropolitain :

[https://jeparticipe.brest.fr/projets-en-participation/projets-en-participation/projet-alimentaire-metropolitain-4058.html#project\\_comments](https://jeparticipe.brest.fr/projets-en-participation/projets-en-participation/projet-alimentaire-metropolitain-4058.html#project_comments)



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

